L'INCENDIE AU QUÉBEC EN 1986

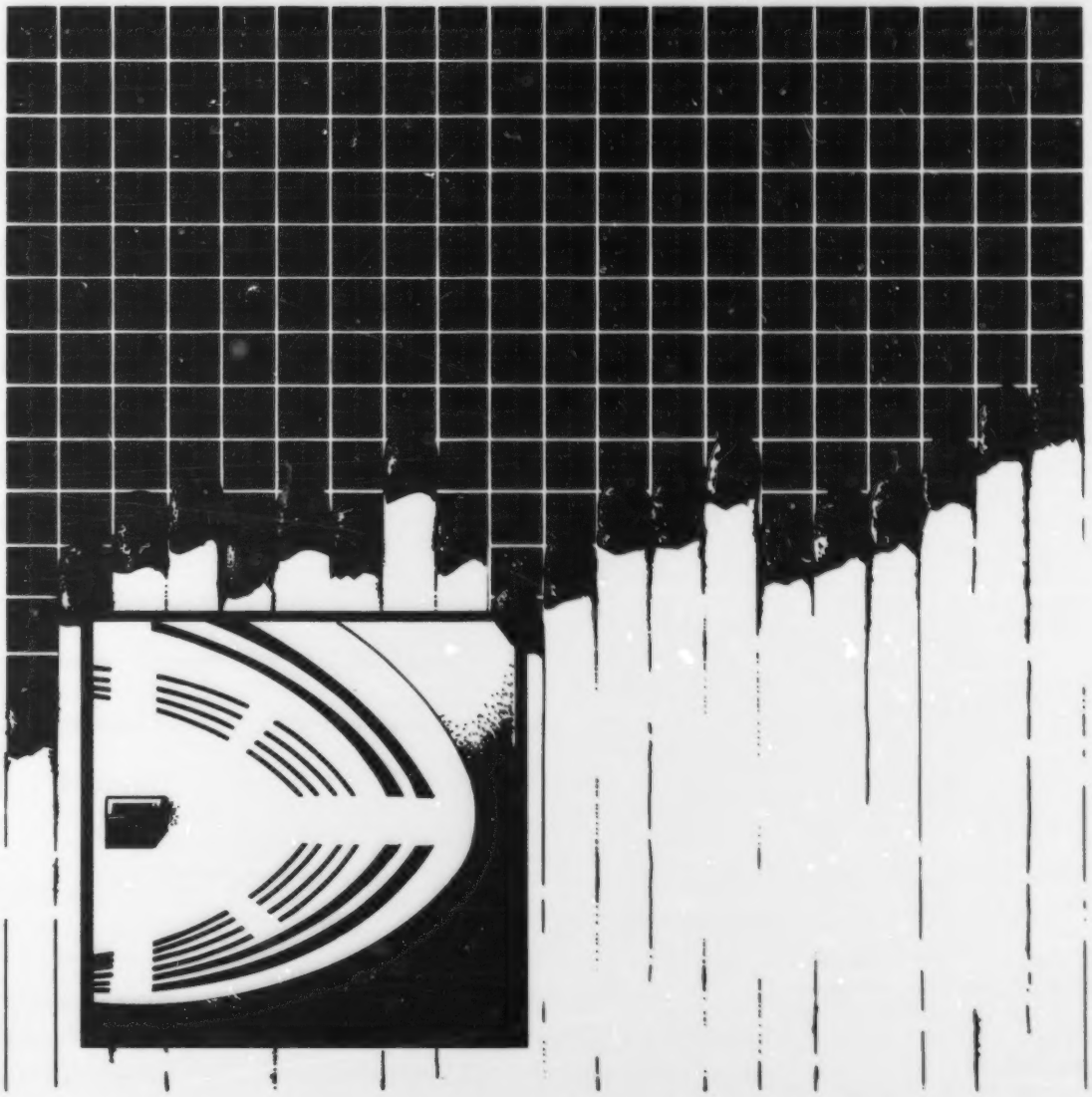

Québec

Le présent document a été préparé par la Division des statistiques de la Direction générale de la prévention des incendies.

Coordonnateur et rédacteur	Jacques Bédard
Collaborateurs à la production des données	Jean-Marie Langlois Yvan Doyon Serge Alain Michel Thiboutot
Personnel de soutien	Louise Vandal

La publication a été produite par la Direction des communications.

Dépôt légal — 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-17837-3
ISSN 0226-4285
© Gouvernement du Québec, 1987

TABLE DES MATIÈRES

- **Faits saillants de 1986** 5

  Incendies 5
  Décès 5
  Pertes matérielles 6

- **Évolution des incendies-décès-pertes (1980-1986)** 6

  Incendies 6
  Décès 6
  Pertes matérielles 7

- **Comparaison Québec-Canada** 7

  Pertes de vie 7
  Pertes matérielles 8

- **Régions et incendies-décès-pertes matérielles** 8

- **Types de bâtiments et incendies-décès-pertes matérielles** 10

- **Taille des municipalités et incendies-décès-pertes matérielles** 13

- **Circonstances des incendies-décès-pertes matérielles** 13

  Habitation permanente 14
  Défaillances mécaniques et électriques dans le bâtiment 16
  Incendie volontaire 16

- **L'incendie de 250 000 $ et plus** 17

- **Feux de véhicules routiers** 17

- **Mesures de prévention préconisées** 17

- **Budgets municipaux d'opération incendie** 20

- **Feux de forêt** 20

Liste des tableaux statistiques:

Tableau 1 L'incendie au Québec. Tableau synoptique 1985-1986. 5
Tableau 2 Taux de mortalité Québec-Canada. 7
Tableau 3 Pertes par habitant Québec-Canada. 8
Tableau 4 Régions administratives et incendies-décès-pertes matérielles. 9
Tableau 5 Régions et variations 1985-1986 réparties en pourcentage par rapport au total. 10
Tableau 6 Types de bâtiments et incendies-décès-pertes matérielles. 11
Tableau 7 Types d'habitations et incendies-décès-pertes matérielles. 11

Tableau 8 Types de bâtiments et variations 1985-1986 réparties en pourcentage par rapport au total. 12
Tableau 9 Taille des municipalités et incendies-décès-pertes matérielles. 13
Tableau 10 Circonstances et incendies-décès-pertes matérielles selon la cause. 13
Tableau 11 Circonstances et variations 1985-1986 selon les quatre principales causes réparties en pourcentage par rapport au total. 14
Tableau 12 Incendies et pertes dans l'habitation permanente selon la source de chaleur. 14
Tableau 13 Défaillances mécaniques et électriques dans le bâtiment exclusivement. 16
Diagramme 1 Décès et pertes matérielles selon la source de chaleur. Tous types de risques. 15
Diagramme 2 Décès et pertes matérielles selon le combustible ou l'énergie alimentant la source de chaleur. Tous types de risques. 15

LES FAITS SAILLANTS DE 1986

En 1986, la Direction générale de la prévention des incendies a enregistré 14 359 incendies, 143 décès, 563 blessés et 384 212 703 $ en pertes matérielles.

Un pompier est mort et 165 autres ont été blessés en service commandé.

Par rapport à l'année précédente, 1986 se caractérise principalement par:

— UNE AUGMENTATION DE 442 INCENDIES ÉQUIVALANT À 3,2 %;

— UNE AUGMENTATION DE 7 DÉCÈS ÉQUIVALANT À 5,15 %;

— UNE AUGMENTATION REMARQUABLE DE 98 674 326 $ EN PERTES MATÉRIELLES ÉQUIVALENTE À 34,6 %.

L'incendie de la plaza Alexis-Nihon évalué pour le moment à 80 000 000 $, équivaut à lui seul à 81 % de l'augmentation totale des pertes. Ce sinistre serait dû à une défectuosité électrique.

Tableau 1
L'incendie au Québec Tableau synoptique
1985-1986

	1985	1986	Taux de variation 1986/1985
Population	6 516 112	6 553 892	+ 0,6%
Nombre d'incendies	13 917	14 359	+ 3,2%
Incendies mortels	86	97	+12,8%
Morts	136	143	+ 5,15%
Blessés	627	563	−10,8%
Pertes matérielles $ constants 1986	285 538 377	384 212 703	+34,6%
Pertes matérielles $ courants	273 766 421	384 212 703	+40,3%
Taux d'incendie par 1 000 habitants	2,14	2,19	+ 2,3%
Taux de mortalité par 100 000 habitants	2,04	2,18	+ 6,5%
Taux de blessés par 100 000 habitants	9,62	7,00	−27,2%
Pertes par habitant $ constants 1986	43,57	58,62	+34,5%

Incendies

L'augmentation de 442 incendies en 1986 se situe essentiellement dans la catégorie des incendies de 10 000 $ et moins. Cette catégorie représente à elle seule 77 % de l'ensemble des incendies. Les incendies de 1 000 $ et moins représentent 38 % de la totalité des incendies.

C'est dans les feux de véhicules que l'on retrouve l'augmentation la plus importante, soit 347 unités. La cause d'incendie ayant le plus augmenté est celle des défaillances mécaniques et électriques, avec une hausse de 261 unités. En 1986, 68 % des feux de véhicules ont été causés par des défaillances mécaniques et électriques.

Décès

En 1986, l'habitation a vu son nombre de décès augmenter en quantité appréciable. La hausse par rapport à 1985 est de 10 morts dans les maisons d'un à deux logements et de 16 dans les immeubles d'appartements. Ces deux types d'habitations cumulent 78 % des pertes de vie. Heureusement, une baisse de onze décès a été enregistrée dans les foyers de vieillards.

L'incendie volontaire ou suspect est la cause la plus importante de l'augmentation, avec 21 décès de plus qu'en 1985. Vient ensuite l'incendie dont la cause est indéterminée, avec une hausse de 10 décès. L'imprudence est la cause de décès ayant bénéficié de la plus forte baisse, puisqu'elle a chuté de 40 à 29.

Pertes matérielles

L'augmentation des pertes matérielles équivalente à 98 674 326 $ ($ constants de 1986) se situe essentiellement dans les édifices à bureaux, 80,5 millions de dollars, les risques divers et véhicules, 11,5 millions de dollars, et les fermes et services publics, 8,3 millions de dollars.

Le type de bâtiment le plus touché par l'augmentation des pertes sont évidemment les édifices à bureaux avec l'incendie de la plaza Alexis-Nihon. La cause probable de cet incendie est, après enquête, une défaillance électrique. Cet incendie exceptionnel catapulte ainsi au premier rang des pertes cette cause d'incendie avec 146 810 141 $.

La deuxième cause en importance en 1986 est l'incendie d'origine indéterminée avec 101 millions de dollars de pertes. C'est aussi cette « cause » qui occupe la seconde place responsable de l'augmentation des pertes; elle équivaut à 21 millions de dollars ($ constants de 1986). Le secteur de l'habitation y occupe la place prépondérante avec 36 millions de dollars de pertes.

ÉVOLUTION DES INCENDIES-DÉCÈS-PERTES QUÉBEC, 1980-1986

INCENDIES								
Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	MÉDIANE
Nombre	21 995	19 907	17 437	15 589	14 283	13 917	14 359	15 539

Par rapport au début de la décennie, c'est la région de Montréal qui bénéficie, en 1986, de la plus forte baisse en nombre avec 3 233 incendies de moins. Par contre, c'est la région de l'Outaouais qui accapare la meilleure performance relative avec une baisse de 60 %.

Indéniablement, le secteur de l'habitation accapare la part du lion de cette baisse, passant de 13 487 à 7 281 incendies, soit 46 % de moins. Parallèlement, durant la même période, le nombre d'incendies dû aux appareils de chauffage passait de 3 764 à 2 054, soit 45 % de moins.

Les causes d'incendies dues à des défaillances mécaniques et électriques et les indéterminées occupent ex aequo la première place, avec des diminutions respectives de 3 000 unités chacune. Cependant, les défaillances mécaniques et électriques occupent toujours le premier rang en 1986, et elles sont responsables de 30 % des incendies.

DÉCÈS								
Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	MÉDIANE
Nombre	214	178	151	100	126	136	143	143

C'est la région de Québec qui obtient la meilleure performance évolutive concernant la diminution des pertes de vie, les médianes triennales indiquant une diminution de l'ordre de 50 %. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Outaouais méritent aussi d'être cités.

D'année en année, les décès dans les résidences oscillent entre 70 et 80 % de l'ensemble des décès. Ils suivent les variations annuelles en quelque sorte. Néanmoins, depuis le début de la décennie, on constate une tendance à la baisse du nombre des décès.

Le nombre de décès dû à l'imprudence est en nette régression. De même, les défaillances mécaniques et électriques comme cause d'incendie mortel sont aussi à la baisse. Les deux autres principales catégories, soit les incendies volontaires et les incendies à cause indéterminée, sont plutôt stables de 1980-1985, mais augmentent sensiblement en 1986.

Depuis 1980, le nombre d'incendies mortels a diminué régulièrement pour passer de 120 en 1980 à 97 en 1986.

PERTES MATÉRIELLES	
Année	**$ constants de 1986**
1980	475 854 313
1981	407 974 712
1982	351 812 330
1983	275 691 833
1984	302 762 876
1985	285 538 377
1986	384 212 703

MÉDIANE
351 812 330

Durant cette période, les pertes matérielles de toutes les régions sans exception tendent à la baisse. La région de Québec nous montre une constance remarquable à ce chapitre.

Dans tous les secteurs du bâtiment, la tendance à la baisse est générale, à l'exception des immeubles d'appartements, où l'on constate une hausse confirmée par l'année 1986. En 1986, la perte moyenne dans ce type de bâtiment est de 23,333 $; elle est près du double de celle des habitations d'un ou deux logements. Évidemment, en 1986, l'incendie de la plaza Alexis-Nihon vient à l'encontre de la tendance à la baisse des pertes dans les édifices à bureaux.

Les pertes causées par les défaillances mécaniques et électriques sont celles qui ont connu les plus fortes baisses. La tendance serait d'ailleurs confirmée en 1986, n'eût été encore de l'exceptionnel incendie de la plaza Alexis-Nihon. On remarque aussi, en 1986, une confirmation de la tendance à la baisse dans les pertes causées par l'ensemble des incendiaires.

COMPARAISON QUÉBEC — CANADA

Pertes de vie

Les taux de mortalité ont évolué à la baisse de 1976 à 1985 pour l'ensemble du Canada et des provinces de plus d'un million d'habitants. Durant cette période, à trois reprises, soit en 1979, en 1983 et en 1984, le Québec a bénéficié du plus bas taux de mortalité de l'ensemble des provinces.

Tableau 2
Taux de mortalité*
Québec-Canada

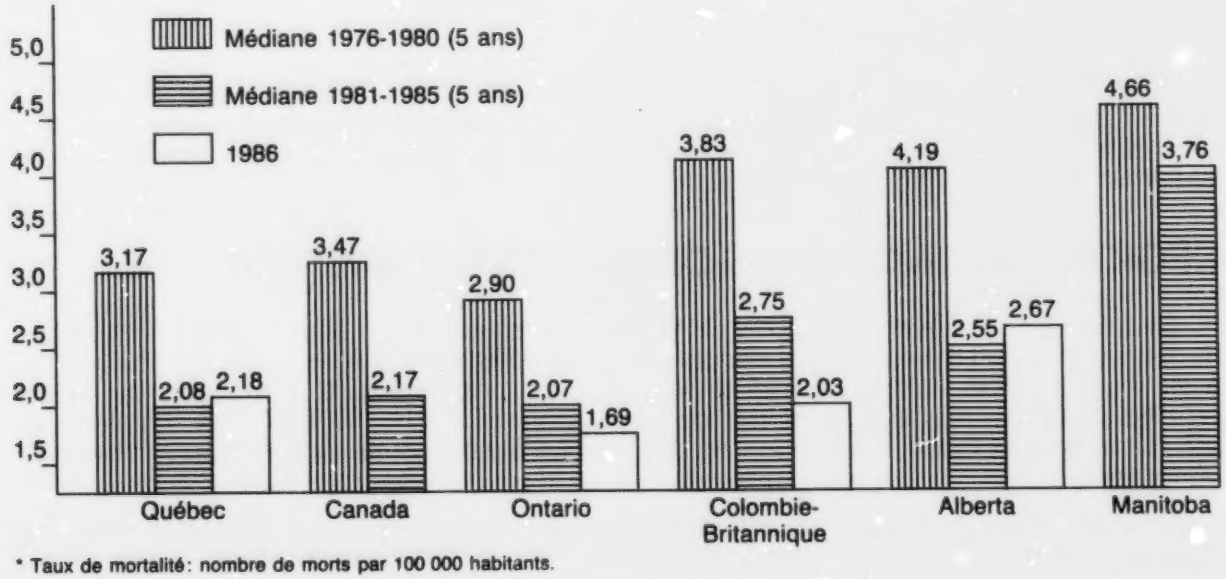

* Taux de mortalité : nombre de morts par 100 000 habitants.

Pertes matérielles

Durant la même période, les pertes matérielles ont dans l'ensemble évolué à la baisse. Cependant, le Québec a peu amélioré sa performance relative en passant du dernier au quatrième rang des provinces de plus d'un million d'habitants. L'écart avec l'Ontario se maintient en moyenne d'année en année entre 55 et 60 %. Ainsi, en 1986, le Québec enregistre 150 millions de pertes de plus que l'Ontario. L'incendie de la plaza Alexis-Nihon évalué à 80 millions de dollars équivaut à 12,21 $ par habitant.

Tableau 3
Pertes par habitant*
Québec-Canada

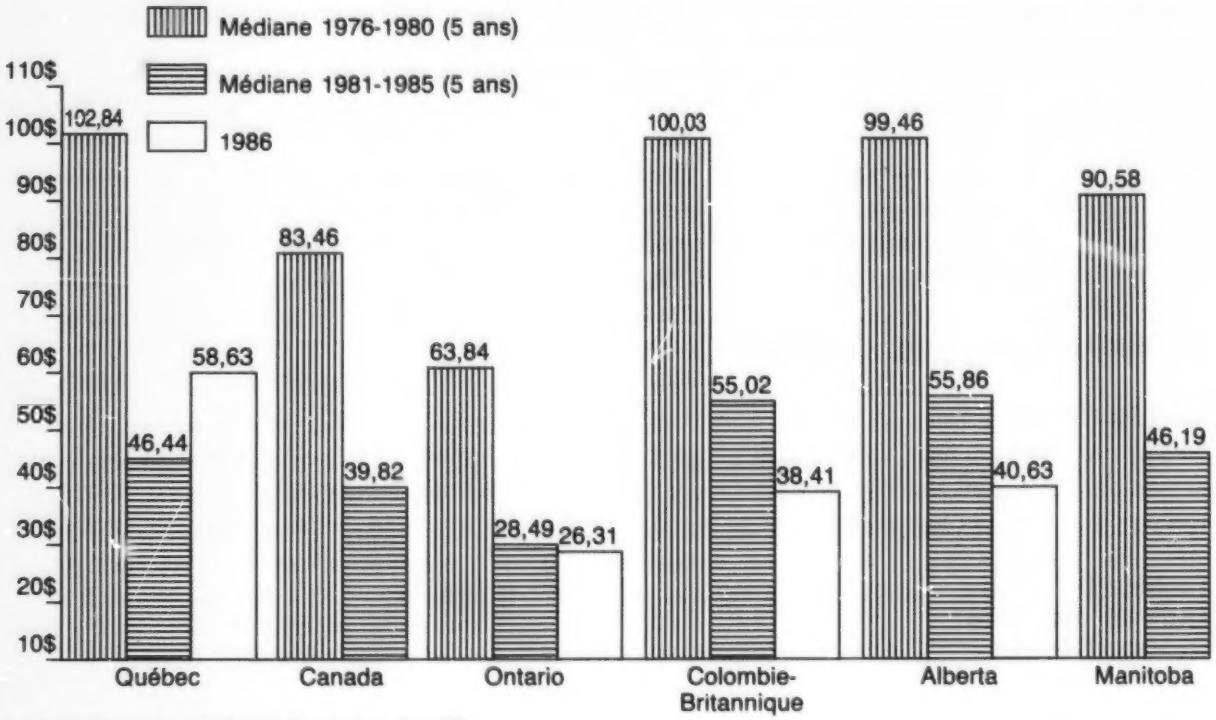

* Les pertes sont exprimées en $ constants de 1986.

Avec 2,3 millions d'habitants de plus que le Québec, l'Ontario, en 1986, accuse une perte de 26,31 $ par habitant, celle du Québec étant de 58,63 $. Ainsi, sur cette base comparative, si le Québec avait eu une performance au moins égale à celle de l'Ontario, il aurait économisé plus de 211 millions de dollars en pertes directes seulement.

RÉGIONS ET INCENDIES-DÉCÈS-PERTES MATÉRIELLES

De toutes les régions en 1986, celle de Montréal enregistre le plus grand nombre d'incendies, de décès et de pertes matérielles, soit respectivement de 60 %, 48 % et 65 %. La région de Montréal à elle seule, en 1986, compte 57 % de la population de l'ensemble du Québec. La même région en 1985 voyait ces trois indicateurs se situer respectivement à 60 %, 52 % et 57 %. En raison de son bassin de population, cette région occupe ainsi un poids énorme dans le bilan de l'incendie du Québec.

De façon relative, la situation de cette région n'est guère reluisante. Elle se place au sixième rang régional en ce qui concerne la fréquence d'incendie. Elle occupe le quatrième rang au chapitre des pertes de vie.

La région de Québec, deuxième en importance avec 16 % de la population, enregistre une performance générale nettement supérieure à la moyenne de l'ensemble du Québec.

Tableau 4
Régions administratives et incendies-décès-pertes matérielles
Québec, 1986

Régions	Incendies		Décès		Pertes matérielles	
	Fréquence	Par 1 000 habitants	Fréquence	Par 100 000 habitants	Pertes $	Par habitant
01 Bas-St-Laurent-Gaspésie	392	1,64	12	5,03	12 962 794	54,36
02 Saguenay-Lac-St-Jean	730	2,36	2	0,64	13 572 936	43,83
03 Québec	2 100	1,99	12	1,13	38 449 150	36,50
04 Trois-Rivières	1 031	2,28	27	5,98	30 009 627	66,48
05 Cantons de l'Est	574	2,37	10	4,12	10 416 929	42,95
06 Montréal	8 580	2,31	69	1,85	250 041 595	67,17
07 Outaouais	425	1,70	0	0,00	9 013 508	35,99
08 Nord-Ouest	237	1,51	4	2,55	10 321 626	65,91
09 Côte-Nord Nouveau-Québec	290	2,25	7	5,42	9 425 538	72,98
Ensemble du Québec	14 359	2,19	143	2,18	384 212 703	58,62

Région de Montréal	Incendies		Décès		Pertes matérielles	
	Fréquence	Par 1 000 habitants	Fréquence	Par 100 000 habitants	Pertes $	Par habitant
C.U.M.*	4 122	2,37	39	2,24	163 436 757	93,82
Région de MTL (excluant la C.U.M.)	4 458	2,26	30	1,52	86 609 296	43,90

* La population de la C.U.M. représente 47% de la population de la région de Montréal.

Tableau 5
Régions et variations 1985-1986 réparties en pourcentage par rapport au total

INCENDIES									
RÉGIONS	**01**	**02**	**03**	**04**	**05**	**06**	**07**	**08**	**09**
1985	2,8%	5,7%	14,9%	6,8%	3,9%	59,1%	3,1%	1,7%	2,0%
1986	2,7%	5,1%	14,6%	7,2%	4,0%	59,8%	3,0%	1,7%	2,0%

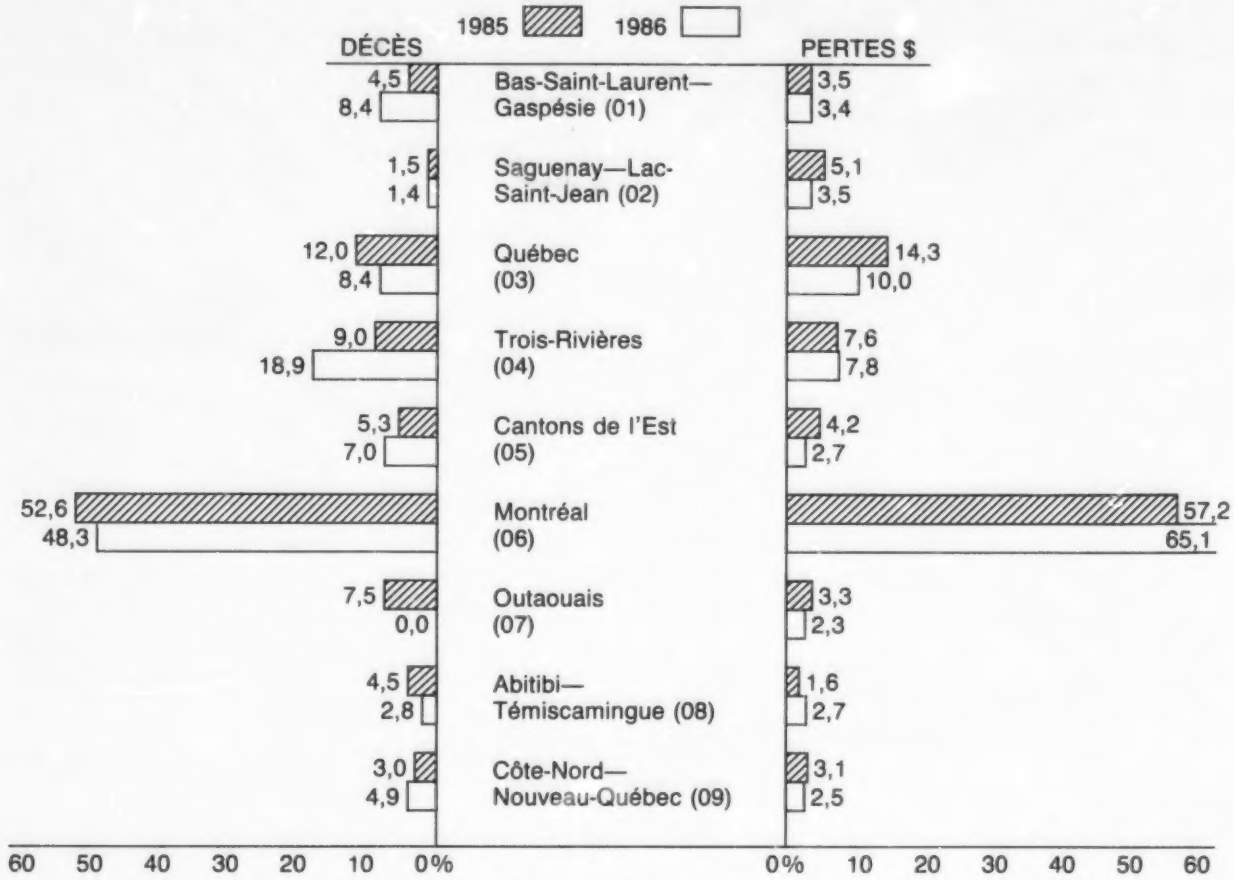

TYPES DE BÂTIMENTS ET INCENDIES-DÉCÈS-PERTES MATÉRIELLES

Le secteur de l'habitation demeure sans contredit le secteur le plus touché par l'incendie en 1986. À lui seul, il est atteint par plus de 50 % des incendies. De plus, il est concerné dans plus de 88 % des décès et a encouru plus de 28 % des pertes matérielles. Plus de 50 % des pertes matérielles dans l'habitation sont localisées dans les habitations comptant un ou deux logements.

De tous les secteurs du bâtiment, c'est celui des établissements spécialisés, tels que centres hospitaliers et centres d'accueil, qui coûte le moins cher, la perte moyenne étant de 14 871 $. En deuxième lieu, vient l'habitation résidentielle avec 14 953 $ de moyenne et, en troisième lieu, l'habitation non résidentielle avec 20 712 $.

Tableau 6

Types de bâtiments et incendies-décès-pertes matérielles Québec, 1986

Type de bâtiment	Incendies	Décès	Pertes $	Pertes $ moyenne
Lieux de rassemblement	480	1	25 088 432	52 268
Établissements spécialisés	113	2	1 680 405	14 871
Habitations	7 953	126	123 297 126	15 503
Bureaux	127	—	88 205 058	694 528
Commerces	637	10	35 127 718	55 146
Industries	408	—	31 292 783	76 698
Entrepôts	339	2	16 785 369	49 514
Risques divers (fermes serv. publics)	714	1	26 827 463	37 573
TOTAL	10 771	142	348 304 354	32 337
Risques d'extérieur et véhicules	3 588	1	35 908 349	10 009
Ensemble du Québec	14 359	143	384 212 703	26 758

Tableau 7

Types d'habitations et incendies-décès-pertes matérielles Québec, 1986

Type d'habitation	Incendies	Décès	Pertes $	Pertes $ moyenne
1 à 2 logements	5 440	72	66 827 975	12 285
Appartements	1 665	40	38 849 170	23 333
Maisons mobiles	176	1	2 313 894	13 147
Total permanent	7 281	113	107 991 039	14 953
Maisons de chambres	109	6	2 192 176	20 112
Hôtels, motels, auberges	84	2	4 649 804	54 067
Résidences secondaires	392	5	7 914 461	20 192
Autres	87	—	549 646	6 318
Total temporaire	672	13	15 306 087	20 712
TOTAL	7 953	126	123 297 126	15 503

Tableau 8

Types de bâtiments et variations 1985-1986 réparties en pourcentage par rapport au total

INCENDIES										
TYPES	**Lieux rass.**	**Établ. spéc.**	**Habit. résid.**	**Habit. tempo.**	**Bureaux**	**Com-merces**	**Indus-tries**	**Entre-pôts**	**Ris. ex. véhicu.**	**Divers**
1985	3,5%	0,9%	52,8%	4,7%	1,2%	4,2%	2,5%	2,6%	23,1%	4,7%
1986	3,3%	0,8%	50,6%	5,1%	0,9%	4,4%	2,8%	2,4%	25,0%	5,0%

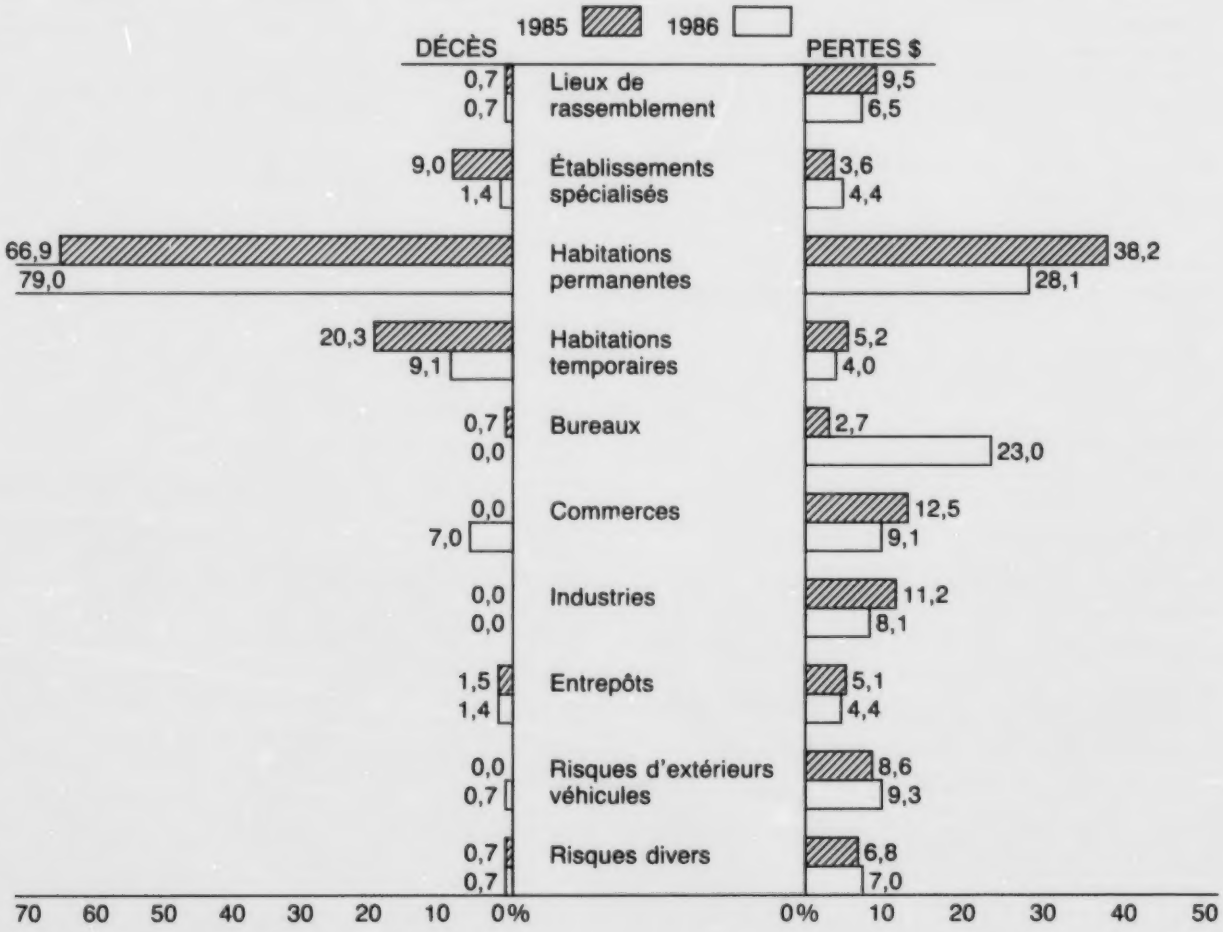

Tableau 9
Taille des municipalités et incendies-décès-pertes matérielles

Municipalités Taille de population	% de population 1986	1986 Incendies Nombre	%	Décès Nombre	%	Pertes $	%
300 000 et +	15,4	2,544	17,8	42	30,7	139 406 334	36,4
100 001 — 300 000	8,7	1 380	9,6	7	5,1	17 240 617	4,5
25 001 — 100 000	27,4	3 584	25,0	12	8,8	48 515 636	12,7
5 001 — 25 000	22,3	2 895	20,2	40	29,2	62 407 724	16,3
0 — 5 000	26,2	3 927	27,4	36	26,3	115 459 835	30,1
Ensemble des municipalités du Québec		14 330		137		383 030 000	

Exclut les T.N.O. et les réserves indiennes

Municipalités Taille de population	Pourcentage médian 1983-1984-1985 Incendies	Décès	Pertes
300 000 et +	18,8	18,0	16,3
100 001 — 300 000	10,8	7,3	7,5
25 001 — 100 000	25,5	19,0	21,8
5 001 — 25 000	19,6	20,0	19,4
0 — 5 000	26,1	38,0	35,0

Exclut les T.N.O. et les réserves indiennes

Le nombre d'incendies par taille de population tend à respecter, année après année, les prorata de la population. Toutefois, au chapitre des pertes de vie et des pertes matérielles, la taille de municipalités dont la population varie entre 0 et 5 000 habitants accuse des pertes largement supérieures aux autres tailles de population, toute proportion gardée.

CIRCONSTANCES DES INCENDIES-DÉCÈS-PERTES MATÉRIELLES

Tableau 10
Circonstances et incendies-décès-pertes matérielles selon la cause, 1986

Facteur humain	Incendies Fréquence	%	Décès Fréquence	%	Pertes $ Fréquence	%
Volontaire-suspect	1 484	10,3	31	21,7	43 899 643	11,4
Indéterminé	2 098	14,6	45	31,5	101 431 426	26,4
Imprudence	3 891	27,1	30	21,0	52 168 029	13,6
Mauvais usage combustible	299	2,1	2	1,4	4 257 387	1,1
Défaillance méc. ou élect.	4 362	30,4	16	11,2	146 180 141	38,0
Vice de construction	732	5,1	6	4,2	12 911 640	3,4
Mauvais usage d'un appareil	361	2,5	—	—	4 024 954	1,0
Défaillance humaine (ivresse, sommeil)	189	1,3	11	7,7	1 689 677	0,4
Accident de véhicule	50	0,3	—	—	253 867	0,1
Ne s'applique pas	893	6,2	2	1,4	17 395 939	4,5
	14 359		143		384 212 703	

Les incendies dont la cause est indéterminée constituent la première source de décès et la deuxième source de pertes matérielles. On évalue généralement à plus de 50 % les incendies d'origine indéterminée qui devraient plutôt être classés d'origine volontaire.

Le regroupement en 1986 des incendies volontaires ou suspects, avec 50 % des incendies à cause indéterminée, amène les résultats suivants:

Incendies		Décès		Pertes $	
Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
2 533	17,6	54	37,8	94 615 356	24,6

Tableau 11
Circonstances et variations 1985-1986 selon les quatre principales causes (facteur humain) réparties en pourcentage par rapport au total.

En se basant strictement sur les causes indiquées dans les rapports d'intervention des services d'incendie, l'on obtient les répartitions suivantes:

	Incendies			
Cause	Volontaire suspect	Indéterminée	Imprudence	Défaillance méc. et élec.
1985	12,5%	13,8%	32,0%	34,2%
1986	10,3%	14,6%	27,1%	30,4%

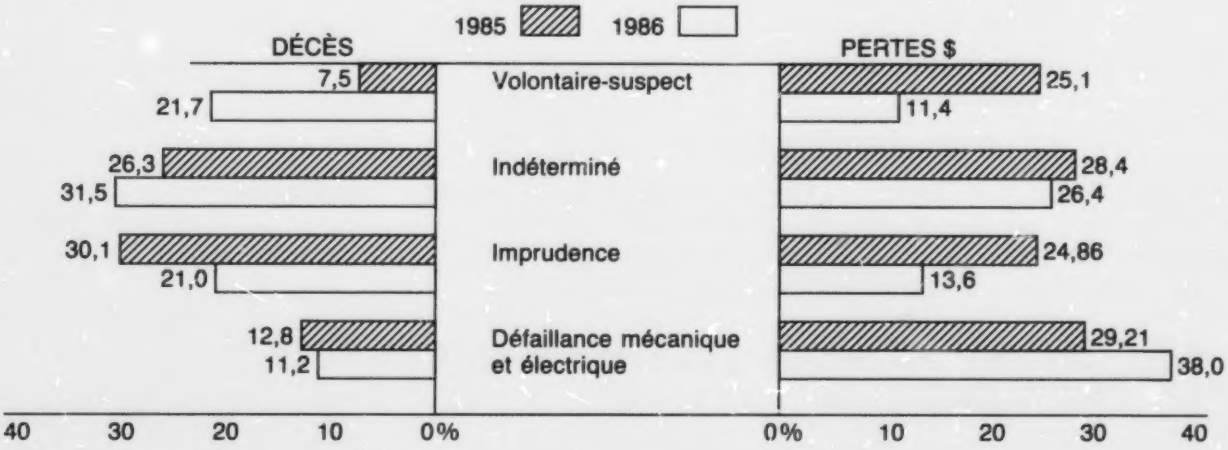

Habitation permanente

Tableau 12
Incendies et pertes dans l'habitation permanente selon la source de chaleur, 1986

Selon la source de chaleur	Un à 2 logements				Appartements			
	Nombre	%	Pertes	%	Nombre	%	Pertes	%
Appareils de chauffage	1 474	27	13 148 371	20	99	6	1 174 545	3
Appareils de cuisson	1 386	25	8 236 645	12	466	28	3 229 337	8
Câblage électrique	786	14	14 023 505	21	187	11	2 969 024	8
Articles de fumeur	310	6	3 536 577	5	310	19	4 695 917	12
Indéterminés	524	10	17 227 205	26	168	10	16 517 343	43

Les principales sources de chaleur évoquées laissent deviner l'imprudence en filigrane. Heureusement, presque 50 % des incendies dans ces deux catégories d'habitations[1] sont découverts dès le début, ce qui a pour conséquence de limiter généralement leurs dégâts. Ainsi, la perte est limitée en moyenne à 7 500,00 $ dans les habitations comptant un ou deux logements et à 12 500,00 $ dans les appartements. Ensuite, la perte moyenne augmente de 50 % si le délai est d'une à cinq minutes et elle augmente même jusqu'à 300 % si le délai passe de six à dix minutes.

(1) Municipalités de 5 000 habitants et plus seulement.

Diagramme 1

Décès et pertes matérielles selon la source de chaleur. Tous types de risques. Québec, 1986

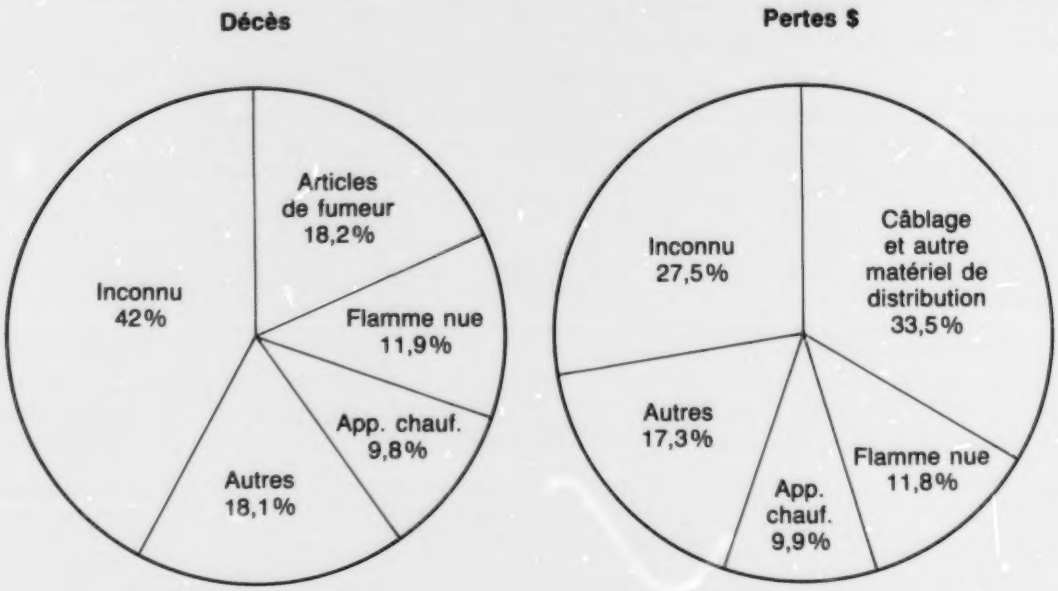

Diagramme 2

Décès et pertes matérielles selon le combustible ou l'énergie alimentant la source de chaleur. Tous types de risques. Québec, 1986

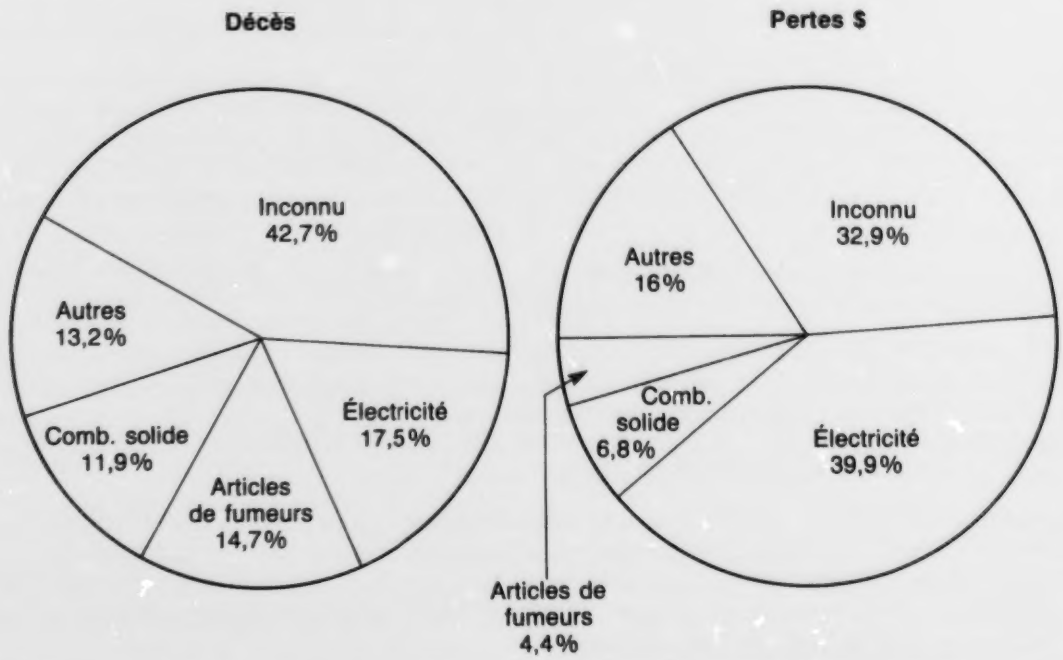

Défaillances mécaniques et électriques dans le bâtiment

En 1986, les défaillances mécaniques et électriques sont la première cause de pertes matérielles.

Tableau 13
Défaillances mécaniques et électriques dans le bâtiment exclusivement

Année	Nombre d'incendies	Décès	Pertes $ 86
1980	4 753	22	149 096 968
1981	4 216	27	105 562 336
1982	3 436	21	93 098 651
1983	2 910	16	64 191 299
1984	2 536	26	66 418 841
1985	2 339	14	53 334 426
1986	2 205	8	135 626 542
TOTAL	22 395	134	668 151 458

Le nombre d'incendies dans le bâtiment qui sont causés par des défaillances mécaniques et électriques, par rapport au nombre total d'incendies de toutes catégories, tend à diminuer de façon régulière et constante depuis 1980. Ainsi, de 21,6 % qu'il était en 1980, le pourcentage passe à 15,3 % en 1986.

Parallèlement, les pourcentages de pertes suivent une courbe similaire, passant de 31,3 % en 1980 à 14 % en 1986, si l'on exclut l'exceptionnel incendie de la plaza Alexis-Nihon. Cet incendie représente à lui seul, en 1986, 21 % des pertes totales.

Incendie volontaire

BÂTIMENT EXCLUSIVEMENT

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	TOTAL
Fréquence	1 556	1 545	1 328	1 168	1 094	1 140	1 054	8 884
Décès	68	14	10	16	5	11	26	150
Pertes $	64 293 008	60 018 656	46 020 542	41 899 609	38 613 276	48 619 369	36 844 431	336 308 891

+ Les pertes sont exprimées en $ constants de 1986

De 1980 à 1986, la proportion des incendies volontaires dans le bâtiment par rapport au nombre total d'incendies a varié de 7,1 à 8,2 %.

La région de Montréal bat de loin les records quant au nombre d'incendies volontaires et de pertes matérielles occasionnées par ceux-ci. Ainsi, elle compte près des trois quarts des pertes matérielles; environ 40 % de celles-ci sont localisées sur le territoire de la C.U.M. Ajoutons que de 10 à 13 % des pertes se situent dans l'ensemble des municipalités de 5 000 habitants et moins.

Une étude statistique sur l'incendie volontaire au Québec, basée sur des données de 1984 et effectuée par la DGPI, a dévoilé un problème de jeunes motivés par la vengeance et le vandalisme. Des éléments importants s'en sont aussi dégagés:

— les auteurs de près de trois incendies sur quatre sont motivés par la vengeance ou le vandalisme;
— près de quatre incendies criminels sur dix surviennent à domicile;
— plus de 40 % des suspects ont moins de 18 ans;
— plus de 80 % des suspects de moins de 18 ans agissent en groupe;
— plus de 90 % des suspects sont de sexe masculin.

D'une façon générale, l'intervention pour cause d'incendie volontaire ou suspect est sous-déclarée. Pour remédier à cette situation, une entente est intervenue entre la DGPI et la DGSP du ministère du Solliciteur général. Cette entente prévoit que, dès janvier 1987, des données suffisantes résultant des enquêtes policières seraient transmises à la DGPI afin d'améliorer statistiquement les déclarations, la correction et le suivi de ces incendies.

L'INCENDIE DE 250 000 $ ET PLUS

En 1986, on dénombre 166 incendies de 250 000 $ et plus, cumulant des pertes de 213 986 798 $, soit 56 % du total des pertes enregistrées. 29 incendies d'un million de dollars et plus ont, quant à eux, totalisé des pertes de 158 281 374 $, soit 41 % du total des pertes.

Par rapport à 1985, 141 incendies de 250 000 $ et plus avaient alors causé 102 806 499 $ de pertes en dollars courants, soit 38 % du total des pertes.

Les incendies de 250 000,00 $ et plus sont une cause très importante du montant élevé des pertes matérielles au Québec. Ils sont en bonne partie responsables de l'écart important de ces pertes par rapport à l'Ontario. Le ministère des Affaires municipales a mis de l'avant une série de mesures visant à réduire le nombre de ces incendies et leur ampleur.

FEUX DE VÉHICULES ROUTIERS

Après l'habitation permanente, les feux de véhicules routiers occupent le second rang en ce qui concerne la fréquence d'incendies.

D'année en année, le nombre de feux de véhicules routiers se maintient entre 18 et 21 % du nombre total d'incendies.

En 1986, 10 % des feux de véhicules routiers étaient classés d'origine volontaire, 21 % d'origine indéterminée et 68 % étaient dus à des défaillances mécaniques ou électriques.

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Nombre	3 997	3 725	3 209	2 938	2 730	2 681	3 028
Pertes	9 902 536	9 027 389	7 732 741	6 877 278	7 142 663	8 346 313	8 617 769

+ Les pertes sont exprimées en $ constants de 1986

MESURES DE PRÉVENTION PRÉCONISÉES

Même si le Québec enregistre l'un des plus faibles taux de mortalité dû à l'incendie au Canada, ce taux demeure deux à trois fois supérieur à celui de certains pays européens (Suisse, France, Danemark) et du Japon.

Malgré une diminution importante du nombre d'incendies depuis une décennie, l'ampleur des pertes matérielles est un problème des plus sérieux, puisque les pertes directes annuelles dépassent les 270 millions de dollars, ce qui a des conséquences directes sur les primes d'assurances élevées que doivent débourser les Québécois.

Pendant les dix dernières années, le Québec a toujours subi des pertes matérielles supérieures à l'Ontario. L'écart demeure important, même s'il tend à diminuer depuis plusieurs années.

Il est donc nécessaire de réduire les pertes de vies et les pertes matérielles dues aux incendies. Pour cela, le ministère des Affaires municipales, de concert avec ses partenaires et les municipalités, vise la mise en application des cinq mesures suivantes:

— formation des pompiers;
— installation d'avertisseurs de fumée et mise sur pied de programmes de visites de prévention;
— implantation de moyens d'alerte rapide des services d'incendie;
— réalisation de plans d'intervention et de plans d'assistance mutuelle entre municipalités;
— installation d'extincteurs automatiques à eau dans les bâtiments d'importance.

Formation des pompiers en 1986

Les inscriptions au programme de formation des pompiers certifié par le ministère de l'Éducation et à l'intention du personnel pompier en exercice ont subi, en 1986, une augmentation phénoménale, puisqu'elles sont passées des 1 200 prévues à plus de 4 000.

L'Institut de protection des incendies du Québec situé à Ville de Laval a vu son nombre d'aspirants passer à 300 et ainsi quadrupler de 1985 à 1986. Ces aspirants suivent des cours à plein temps, de septembre à juin.

Un cours de formation d'officiers pompiers a été amorcé. Le programme d'études a été déposé en 1986. L'élaboration d'un programme de cours de formation par correspondance pour les pompiers volontaires non urbains a été amorcée aussi en 1986.

L'avertisseur de fumée et le 911

L'absence d'avertisseur de fumée dans l'habitation constitue un facteur potentiel de décès. Son installation est un moyen des plus simple pour assurer la sécurité d'un ménage. Les chances de survivre à un incendie sont quatre fois plus grandes si un avertisseur de fumée est installé et s'il est en état de fonctionner.

En 1986, dans 86 incendies mortels dans des lieux nécessitant la présence d'un avertisseur de fumée, il n'y avait aucun avertisseur ou celui-ci avait été débranché dans 75 % des cas. Dans 16 cas d'incendies mortels où il y avait un avertisseur en fonction, l'âge (personnes âgées ou trop jeunes) et, plus particulièrement, certaines difficultés sur le plan de la mobilité furent des facteurs déterminants.

Il est intéressant de noter que, dans quatre incendies mortels où il y avait un avertisseur en état de fonctionner, le nombre de victimes aurait été plus important sans ce dernier.

Il faut aussi attirer l'attention sur le fait que dans plus de 80 % des incendies survenus dans les édifices publics jusqu'à présent, il n'y avait aucun avertisseur de fumée.

Un sondage fait au printemps 1986 par l'Université de Montréal portant sur l'avertisseur de fumée et sur la connaissance du numéro de téléphone du service d'incendie permet de tirer les conclusions générales suivantes:

— 81,9 % des résidences et des logements étaient munis d'un avertisseur de fumée en mai 1986, par rapport à 68,6 % en septembre 1985 et à 60,3 % en 1984;

— 47 % des répondants connaissaient le numéro de téléphone de leur service d'incendie, par rapport à 28,6 % en 1985 et à 35 % en 1980;

Un autre sondage fait en 1986 par Sorecom sur le 911 et sur les réactions à l'égard de la publicité touchant l'entretien des avertisseurs de fumée a permis de tirer certaines conclusions dont les suivantes:

— la majorité des propriétaires d'avertisseurs de fumée ont fait leur dernière vérification durant le mois précédent le sondage correspondant à la période d'entretien de l'avertisseur de fumée;

— 60 % des Québécois déclarent avoir vu ou entendu un message sur la prévention des incendies;

— 39 % des Québécois connaissent le 911;

— 95 % sont favorables au 911;

— 74 % sont prêts à débourser un montant quelconque pour un tel service.

Un nombre croissant de municipalités adoptent un règlement rendant obligatoire l'avertisseur de fumée dans toutes les résidences. Les données pour les municipalités de 2 000 habitants et plus, de mars 1986 à février 1987, sont les suivantes:

Évolution du règlement complet sur l'avertisseur de fumée

A) Par rapport au nombre de municipalités

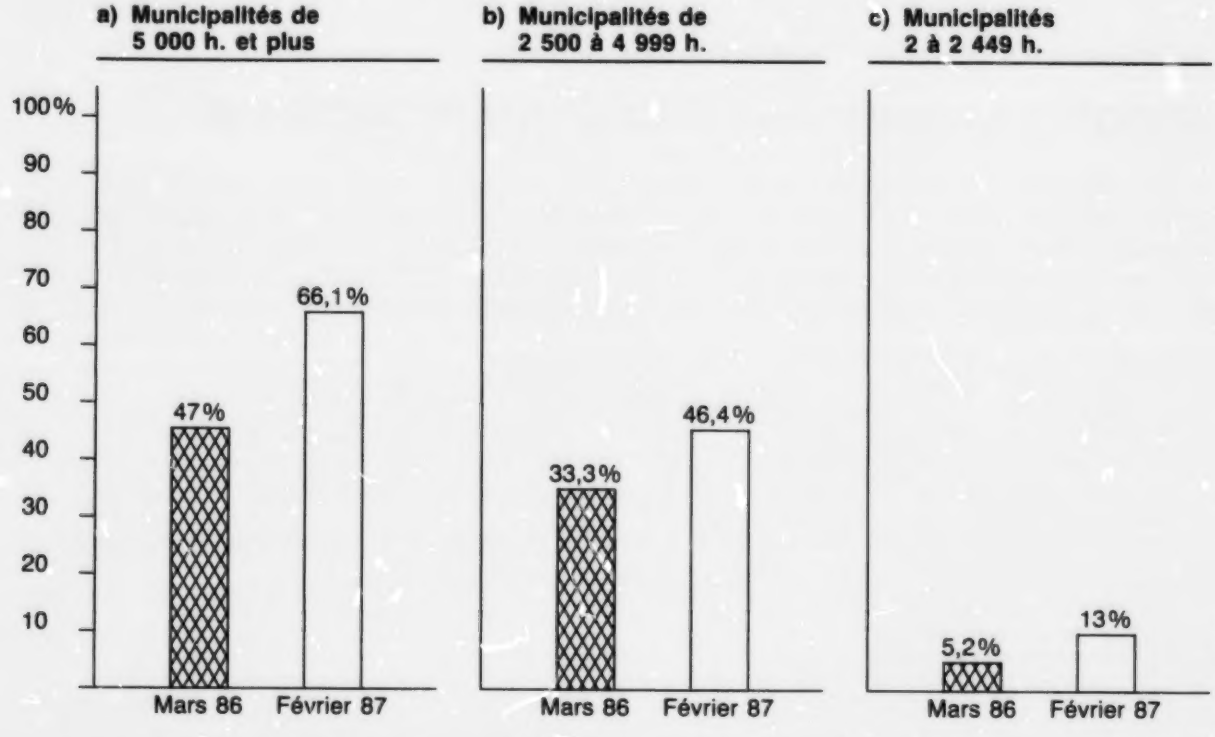

Quant à l'adoption du 911 comme numéro d'urgence pour rejoindre les pompiers en cas d'incendie, il n'y a pas eu d'évolution de septembre 1986 à juin 1987, alors que 2,39 % des municipalités représentant 35,6 % de la population du Québec le possédaient. Des négociations avancées entre certaines municipalités importantes et plusieurs MRC et les compagnies de téléphone laissent présager une augmentation notable du pourcentage de la population disposant du 911.

Assistance mutuelle

Avant 1986, il y avait au Québec 35 plans d'assistance mutuelle qui englobaient 199 municipalités comptant 1 729 990 habitants. En 1986, deux autres plans ont été approuvés par le ministère des Affaires municipales, comprenant six municipalités et une population de 67 020.

Les extincteurs automatiques à eau

Une étude statistique réalisée par la National Fire Protection Association (N.F.P.A.) portant sur plus de 80 000 incendies en présence d'extincteurs automatiques à eau, échelonnée sur une période de 72 ans (1897-1969), a conclu qu'un tel système est fiable à plus de 96 %. Avec d'autres mesures de protection, cette fiabilité peut même être portée à 99 %. La marge de 4 % d'insuccès repose le plus souvent sur une conception inadéquate et un entretien déficient comme, par exemple, un manque d'eau dû à des robinets fermés. La N.F.P.A. considère comme satisfaisante la performance d'un tel système, s'il limite les dommages causés par l'eau, le feu et la fumée à moins de 20 % de la valeur totale du bâtiment et de son contenu.

Au Québec, une analyse de 1 276 incendies en 1984 dans des bâtiments dont la surface du rez-de-chaussée est inférieure à 10 000 pieds carrés et qui excluent les maisons d'un et de deux logements a conclu que les pertes dans les bâtiments avec extincteurs automatiques équivalaient à 1,6 % de la valeur du bâtiment et du contenu, alors que le pourcentage était de 7,8 sans extincteurs automatiques.

Pour réduire les incendies majeurs (250 000 $ et plus) et améliorer la sécurité des pompiers lors d'interventions sur la scène d'un incendie, la Direction générale de la prévention des incendies a mis sur pied un vaste programme visant à augmenter de 6 % à 20 % d'ici 1985 le nombre de bâtiments de 250 000 $ et plus, ayant dix mille pieds carrés ou plus de trois étages, qui seront dotés d'un système d'extincteurs automatiques à eau.

BUDGETS MUNICIPAUX D'OPÉRATION INCENDIE

En 1986, dans leurs budgets, les municipalités ont prévu de dépenser pour leurs opérations courantes de protection incendie une somme de 244 millions de dollars. C'est une augmentation de 14 millions de dollars par rapport aux dépenses réellement encourues en 1985. Par rapport à 1980, l'augmentation est de 37,5 millions de dollars en $ constants de 1986. Le coût total de l'incendie (budget et pertes) a cependant baissé pour les municipalités pendant cette période.

COÛT PAR HABITANT			
Année	**Budgets d'opération**	**Pertes**	**Total**
1980	32,36	74,73	107,09
1986	37,36	58,62	95,98

Depuis 1980, l'ensemble des budgets d'opération incendie de l'ensemble des municipalités se situe à 4,4 % en moyenne par rapport à l'ensemble du budget global.

FEUX DE FORÊT

Le Service de protection contre le feu du ministère de l'Énergie et des Ressources indique qu'au Québec, en 1986, 830 incendies de forêt lui ont été rapportés, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne annuelle des dix dernières années, qui est de 1 032 feux. Ces incendies ont par contre dévasté 167 550 hectares de forêt, soit environ quatre fois la moyenne annuelle de la superficie brûlée.

La saison de feux en 1986 a été caractérisée par une seule période d'activité intense débutant à la fin de mai et se terminant au début de juin.

Les incendies de forêt ont causé la mort de trois combattants au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de deux autres en Abitibi-Témiscamingue.

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires municipales